



## Compte rendu de la CAPD du 1<sup>er</sup> avril 2016

### 1- Point avec le SIDEEP

L'implantation d'un service centralisé à Angers relève du souhait du Recteur en 2011. Le SIDEEP est indissociable de l'IA dans la gestion du personnel. Le SIDEEP gère 2000 écoles, 16000 enseignants.

Concernant l'envoi des bulletins de salaire, les procédures sont différentes d'un département à l'autre, alourdissant et ralentissant le traitement : envoi postale à l'adresse de l'agent (coûteux), l'envoi dans des enveloppes individuelles à l'école (chronophage car double mise sous pli), envoi dans une seule enveloppe à l'école. Une harmonisation est en cours pour un envoi tous les deux mois. Le Directeur du SIDEEP a proposé que les enseignants puissent consulter en visu leur bulletin dès le mois suivant. Cette proposition n'a pour l'heure pas trouvé écho, bien que cela existe déjà dans d'autres académies.

Concernant l'ISSR, la procédure est commune aux 5 départements. L'état justificatif arrive 3 mois après les bulletins de salaire et ne permet pas la vérification et les rectifications éventuelles. Le SIDEEP propose d'envoyer une note explicative en amont et un état récapitulatif plus complet. Un formulaire en ligne qui calculerait automatiquement les montants est à l'étude.

Concernant le versement de la prime REP et REP +, la nomenclature et les listes sont maintenant à jour, le versement se fera plus rapidement à la rentrée 2016.

Le SIDEEP va relancer une campagne de communication par le biais d'une plaquette.

### 2- Appels à candidatures sur les postes à profil.

13 appels à candidatures, 11 ont été pourvus, 2 (Direction REP + Gauguin, Formateur départemental Usages pédagogiques du numérique) n'avaient aucun candidat et feront l'objet d'un nouvel appel.

Le poste de CPC Arts visuels pourvu à Titre Provisoire est reconductible.

Le poste de CPC EPS ne peut pas être ouvert tant que le titulaire n'a pas fait part de sa décision.

### 3- Départ en formation CAPASH

La 2<sup>ème</sup> campagne permet le départ de 13 collègues pour l'option D.

Un nouvel appel à candidature est lancé pour l'option E, la commission se réunira le 4 mai, les propositions seront validées à la CAPD du 26 mai.

### 4- Entretiens préalables aux fonctions de CPC

3 candidats ont reçu un avis favorable lors de la 2<sup>ème</sup> campagne. Ce nombre risque d'être insuffisant pour couvrir les besoins à la rentrée.

Le SE-UNSA déplore le faible nombre de candidats sur les postes de Conseillers pédagogiques. Une réflexion sur l'attractivité de ces postes semble plus que nécessaire.

### 5- Point sur les temps partiels

499 demandes de temps partiels de droit et 633 demandes de temps partiels sur autorisation sont parvenues à l'IA. Les réponses pour ces derniers seront transmises aux collègues fin avril par courrier.

Le DASEN précise qu'il continuera de limiter les temps partiels sur autorisation, le département 44 étant le département qui a le plus gros ratio de temps partiel.

### 6- Résultats du mouvement inter-départemental

122 entrées dans le 44 et 40 sorties

2 collègues ont annulé leur demande

### 9- Questions diverses

Suite au CDST et aux réponses des collègues des RASED quant à leur transfert, des postes vont être ajoutés sur le serveur pour le mouvement.

M. Le Gall rappelle les textes régissant les RISTT.

Le lundi de Pentecôte est une journée due par tous à hauteur de la quotité de service.